

BIENVENUE AU CONGRÈS 17 OCTOBRE 2020

Event Halle Bâle, Messeplatz / City Lounge Sud
Début: 10h30 (Ouverture des portes : 9h30)

Envoi II du 15 septembre 2020



Chères camarades,

Chers camarades,

L'attente est enfin terminée ! Vous tenez aujourd'hui entre vos mains l'invitation pour le Congrès, et dans 5 semaines, nous nous retrouverons à Bâle, avec six mois de retard, pour la tenue de notre Congrès. Dans des conditions très particulières, comme vous le savez.

Le point central du Congrès sera bien évidemment l'élection de la Présidence. Nous ferons nos adieux à Christian Levrat et nommerons sa succession. Les sièges de la Vice-présidence ainsi que du Comité directeur seront également nouvellement pourvus. Mais aussi importantes que soient ces élections, votre santé et la nôtre le sont encore plus. C'est pourquoi nous travaillons à l'élaboration d'un concept de protection strict pour le Congrès, que nous vous appelons toutes et tous à respecter de manière exemplaire et complète.

La pandémie de coronavirus nous oblige à raccourcir le Congrès à une journée. Car une fête du Congrès digne de ce nom n'est malheureusement pas possible sous les circonstances actuelles. Mais nous vous promettons de rattraper cela dès que possible. En fin de compte, la nouvelle Présidence souhaite également trinquer avec vous !

La réduction à un jour signifie malheureusement également que nous devons reporter la discussion du papier de position sur la politique des aîné-e-s à la prochaine Assemblée des délégué-e-s. Mais le sujet est trop important pour que nous nous y précipitions sans discussions correctes. Lors de la prochaine AD, la politique des aîné-e-s et le PS60+ auront la place qu'ils méritent.

Nous espérons que le Congrès 2020 sera et restera un Congrès unique à tous les égards, et nous nous réjouissons de vous voir de nouveau en vrai, et non par Skype ou Zoom. Salutations cordiales et solidaires,



Rebekka Wyler
co-secrétaire générale



Michael Sorg
co-secrétaire général

TABLE DE MATIÈRES

Ordre du jour provisoire	4
Informations importantes	6
Concept de protection contre le Covid-19	6
Carte de délégué-e	6
Indications importantes au sujet du Congrès	7
Documentation du Congrès	7
Organisation du Congrès	7
Propositions et résolutions	8
Documents finaux	8
Prise de parole	8
Traduction simultanée	8
Restauration lors du Congrès	9
Diffusion en direct du Congrès	9
Information sur le site	10
Trajet en transports publics	10
Trajet en voiture	10
Accès pour les personnes handicapées	10
Règlement du Congrès	11
Point 2 de l'ordre du jour : Points relatifs au déroulement du Congrès	13
Election de la Commission de vérification des mandats	13
Election de la présidente ou du président du bureau de vote	13
Point 4 de l'ordre du jour : Procès-verbal du Congrès des 1 et 2 décembre 2018 à Brugg	14
Point 6 de l'ordre du jour : Élections	15
Modification des statuts	15
A-1 Baptiste Hurni : Proposition de modification des statuts (article 14)	16
Élection de la présidence	17
Élection à la Vice-Présidence	18
Élection des membres du Comité directeur	19
Règlement des commissions du PS Suisse	20
Élections à la Présidence des commissions spécialisées	22
Point 8 de l'ordre du jour : Affaires statutaires	31
Adoption du rapport d'activité 2018/2019	31
Crédit additionnel au budget 2020 : processus participatif en lien avec le document sur le climat	32
Point 10 de l'ordre du jour : Recommandations de vote pour les votations fédérales du 29 Novembre 2020	33
Initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » (Initiative pour des multinationales responsables)	33
Initiative populaire « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre » (initiative contre le commerce de guerre) »	35
Point 11 de l'ordre du jour : Propositions et résolutions	37
R-1 du PS International : Le Conseil fédéral et les cantons doivent créer un système de vote électronique pour les Suisses et Suissesses de l'étranger !	37
A-2 Comité directeur du PS Fédération Thun : réorientation de la politique du parti	39

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 10h15**
1. **Ouverture et salutations**
 - Discours de bienvenue de Pascal Pfister, président du PS Bâle-Ville
 - Discours de bienvenue de Tanja Soland, conseillère d'État de Bâle-Ville
 2. **Points relatifs au déroulement du Congrès**
 - Communications
 - Adoption du règlement du Congrès
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Élection des scrutateurs et scrutatrices, des membres de la Commission de vérification des mandats et membres du bureau de vote
 - Règlement de vote
 3. **Discours de Christian Levrat**, président du PS Suisse
 4. **Procès-verbal du Congrès des 1 et 2 décembre 2018 à Brugg**
 5. **Discours de la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga**
 6. **Élections**
 - Modification des statuts
 - A-1 Baptiste Hurni : Proposition de modification des statuts (art. 14)
 - Élection de la Présidence
 - Élection à la Vice-Présidence
 - Élection des membres du Comité directeur
 - Règlement des commissions du PS Suisse
 - Élections à la Présidence des commissions spécialisées
 7. **Discours du Conseiller fédéral Alain Berset**
 8. **Affaires statutaires**
 - Adoption du rapport d'activité 2018/2019
 - Crédit additionnel au budget 2020 : processus participatif en lien avec le document sur le climat
 9. **Discours de Renée Rousseau**
Former Chair Democrats Abroad Zurich/German Region

10. **Recommandations de vote pour les votations fédérales du 29 novembre 2020**

- Initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » (Initiative pour des multinationales responsables)
- Initiative populaire « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre » (initiative contre le commerce de guerre) »

11. **Propositions et résolutions**

- R-1 du PS International : Le Conseil fédéral et les cantons doivent créer un système de vote électronique pour les Suisses et Suissesses de l'étranger !
- A-2 Comité directeur du PS Fédération Thun : réorientation de la politique du parti

17h00 12. **Diverses communications, fin du Congrès**

INFORMATIONS IMPORTANTES

Concept de protection contre le Covid-19

Le PS Suisse accorde une grande importance à la santé des participant-e-s. Nous avons donc préparé un concept de protection complet (comprenant notamment l'obligation du port du masque) qui vous sera transmis avec la documentation finale et devra être strictement respecté par toutes et tous pendant le Congrès.

Carte de délégué-e

La carte de délégué-e, comprenant le code QR, est intégrée dans **le deuxième envoi du 15 septembre 2020** et envoyée directement à toutes et tous les délégué-e-s inscrit-e-s.

La carte de délégué-e et le code QR, imprimé ou clairement visible sur le téléphone portable, seront demandés pour le contrôle des entrées.

Les délégué-e-s au Congrès doivent toutes et tous être inscrit-e-s et enregistré-e-s dans les délais auprès du Secrétariat central. Nous rappelons aux délégué-e-s qu'aucune carte de vote perdue ne sera remplacée.

Si un-e camarade devait ne pas pouvoir ou vouloir assister au Congrès en raison de la pandémie de coronavirus, il ou elle peut se faire remplacer par un-e membre de sa section ou de son organe. Cela doit être communiqué à l'avance au Secrétariat central.

INDICATIONS IMPORTANTES AU SUJET DU CONGRÈS

Documentation du Congrès

Cet envoi contient :

- La carte de délégué-e-s (intégrée au courriel – non transmissible !)
- L'ordre du jour adapté
- Le règlement du Congrès ordinaire 2020
- Propositions déposées, en lien avec l'ordre du jour du Congrès
- Autres propositions et résolutions
- Les documents concernant les recommandations de vote pour les votations fédérales du 29 novembre 2020
- Modifications des statuts
- Élection de la Présidence
- Élection à la Vice-Présidence
- Élection des membres du Comité directeur directement élu-e-s par le Congrès
- Règlement des commissions du PS Suisse
- Élections aux Présidences des commissions spécialisées
- Des informations sur le lieu du Congrès

Organisation du Congrès

- **Direction :**
Christian Levrat, Marina Carobbio, Tamara Funicello, Barbara Gysi, Beat Jans, Ada Marra, Roger Nordmann, Michael Sorg, Rebekka Wyler
- **Organisation et logistique :**
PS Suisse, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Berne
Courriel : colette.siegenthaler@pssuisse.ch
Téléphone : 031 329 69 69

Propositions et résolutions

Délai n° 1 : 2 septembre 2020 - *expiré*

Délai n° 2 : 1 octobre 2020 2018, 12h00

Les résolutions et propositions concernant les affaires traitées au Congrès peuvent être envoyées au Secrétariat central d'ici au jeudi 1 octobre 2020, à midi.

Tous les documents sont à soumettre à : PS Suisse, Congrès, Case postale, 3001 Berne
Courriel : congres-proposition@pssuisse.ch

Nous vous prions en outre de bien vouloir nous faire parvenir les documents susmentionnés en format **.docx./ .odf (Word)** et **non en PDF**.

Documents finaux

Les documents finaux comprenant notamment les prises de position du CD sur les diverses propositions et résolutions seront publiés sur Internet le mardi 13 octobre 2020, dès 18h00 (www.pssuisse.ch/congres2020).

IMPORTANT : Aucun document ne sera distribué lors du Congrès. Veuillez imprimer les documents si vous souhaitez un exemplaire papier.

Prise de parole

Vous trouverez des formulaires de demande de prise de parole près de l'estrade. Merci de les remplir de manière lisible et complète et de les remettre au secrétariat du Congrès. Les formules incomplètes ou illisibles ne seront pas retenues.

Traduction simultanée

Les débats font l'objet d'une traduction simultanée allemand/français et français/allemand. Pour des raisons d'économie de moyens, il y a moins d'écouteurs que de participant-e-s. Merci donc de les laisser à la disposition de celles et de ceux qui ont besoin de la traduction simultanée.

IMPORTANT : merci de rendre impérativement les écouteurs en sortant de la salle !

Restauration lors du Congrès

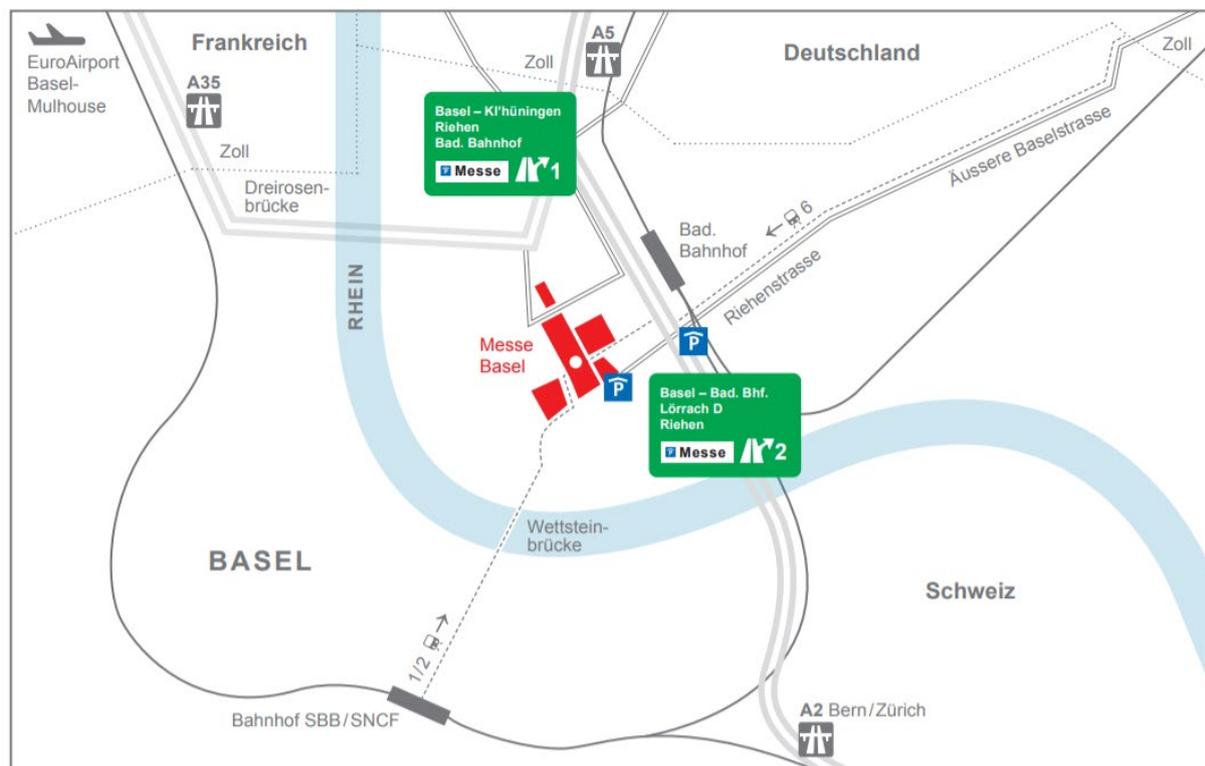
Un buffet proposant boissons, en-cas et repas sera à disposition des participant-e-s au Congrès durant les deux jours.

Diffusion en direct du Congrès

En raison de la situation sanitaire, aucun-e invité-e ne sera accepté-e au Congrès. Celui-ci sera donc diffusé sur trois canaux Youtube différents (version originale, allemand et français). Les liens vers les trois diffusions en direct seront disponibles sur la page d'accueil du site du PS Suisse ainsi qu'ici : www.pssuisse.ch/congres2020.

INFORMATION SUR LE SITE

[Event Halle Bâle](#), Messeplatz / City Lounge Sud



Trajet en transports publics

Tous les horaires des liaisons directes et des trains à destination de Bâle sont disponibles sur <http://www.cff.ch/horaire> ou au numéro de téléphone Rail Service 0900 300 300 (service payant).

Depuis la gare centrale (CFF/SNCF), prenez le tram 1 pendant 10 minutes direction « Basel, Eglise » jusqu'à l'arrêt « Basel Messeplatz ». Le « Event Halle » est directement à proximité. Depuis la gare badoise, prenez le tram 2 (direction « Binningen, Kronnenplatz ») ou 6 (direction « Allschwil, Dorf ») jusqu'à l'arrêt « Basel Messeplatz ».

Trajet en voiture

La sortie de l'autoroute A2 « Messe » conduit directement au parking payant de Messe Basel. Le chemin menant du parking au « Event Halle » est indiqué à l'aide de panneaux.

Accès pour les personnes handicapées

Les locaux sont accessibles en fauteuil roulant.

RÈGLEMENT DU CONGRÈS

Art. 1 Ouverture

Immédiatement à l'ouverture, le Congrès désigne :

- les scrutateurs et scrutatrices et leurs remplaçant-e-s
- la Commission de contrôle des mandats
- la ou le président-e du bureau de vote

Art. 2 Objets portés à l'ordre du jour et propositions

L'article 13, chiffre 11 des statuts précise que le Congrès ne peut délibérer que sur les objets portés à l'ordre du jour. Les exceptions ne sont possibles que pour des urgences ou si le Comité directeur fait une proposition dans ce sens. Par analogie, on ne traite que des propositions relatives à des sujets figurant à l'ordre du jour.

Art. 3 Résolutions

Les résolutions doivent parvenir au secrétariat central jusqu'au jeudi 1 octobre 2020 à 12h00. Elles seront traduites et publiées sur le site Internet du PS le mardi 13 octobre 2020 à 18h00.

Art. 4 Temps de parole

La demande relative au temps de parole sera complétée après que l'entier des amendements est disponible, donc lors de l'envoi de la documentation finale.

Art. 5 Liste des oratrices et des orateurs

Les personnes désirant prendre la parole s'annoncent par écrit au secrétariat du Congrès. Les oratrices et orateurs ont le droit de prendre une seule fois la parole sur un même objet. Un second vote sur le même objet ne peut se faire qu'avec le consentement du Congrès. Celles et ceux qui n'ont pas encore pu s'exprimer ont la priorité. Il est possible de déposer une motion d'ordre en tout temps.

Art. 6 Motions d'ordre

Les motions d'ordre sont traitées sans délai. Les dépositaires les justifient brièvement. Elles seront soumises au vote après la prise de position du Comité directeur.

Art. 7 Propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, à clore les débats

Les propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, ou à clore les débats sont traitées comme des motions d'ordre. La liste des orateurs et oratrices inscrit-e-s et n'ayant pas encore pu s'exprimer est communiquée au Congrès avant le vote. Si le Congrès vote la clôture des débats, les personnes qui rapportent et le Comité directeur ont le droit de faire une déclaration finale.

Art. 8 Majorité

Les décisions se prennent à la majorité simple des voix. En cas d'égalité de voix, le ou la président-e départage.

Si la majorité n'est pas évidente ou si un membre du Congrès l'exige, le ou la président-e fait compter les voix.

Art. 9 Élections : dispositions générales

Les élections sont généralement publiques.

Le règlement de vote concernant les élections à la Présidence, à la Vice-présidence et au Comité directeur sera également envoyé avec la documentation finale.

Art. 10 Déroulement des débats

Le/la président-e veille au bon déroulement des débats, qui doivent être sereins et professionnels. Le cas échéant, il/elle rappelle les orateurs ou oratrices à l'ordre. Sur proposition du/de la président-e, le Congrès peut décider de faire quitter la salle à la personne qui perturbe les débats intentionnellement malgré deux rappels à l'ordre préalables.

Art. 11 Langues

Chacune et chacun s'expriment dans la langue nationale de leur choix. Les propositions du Comité directeur qui figurent à l'ordre du jour sont présentées au Congrès en allemand et en français. Les présentations et les prises de paroles sont traduites simultanément d'allemand en français et vice versa.

Art. 12 Procès-verbal des décisions

Les débats du Congrès font l'objet d'un procès-verbal décisionnel. Ils sont également enregistrés sur DVD et archivés.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : POINTS RELATIFS AU DÉROULEMENT DU CONGRÈS

Election de la Commission de vérification des mandats

Recommandation :

- Karin Mader
- Andreas Weibel

Proposition du Comité directeur : le Comité directeur propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 9 du règlement du Congrès.

Election de la présidente ou du président du bureau de vote

Recommandation :

- Président : Urs Hofmann
- Membre du secrétariat du Congrès : Claudio Marti
- Scrutateurs/trices

Proposition du Comité directeur : le Comité directeur propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 9 du règlement du Congrès.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DES 1 ET 2 DÉCEMBRE 2018 À BRUGG

Approbation du procès-verbal du Congrès de Brugg Windisch des 1 et 2 décembre 2018.

Il est publié et peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.pssuisse.ch/congres2020.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTIONS

Modification des statuts

L'article 19a est nouveau (en gras).

Article 19 | La Présidence

1. La Présidence se compose de :
 - a. le ou la présidente du parti
 - b. les vice-président-e-s du parti
 - c. de la présidente ou du président du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale
 - d. de la secrétaire générale ou du secrétaire général,
2. La Présidence est l'organe de direction opérative du parti. Elle est notamment compétente pour :
 - a. la direction des affaires politiques courantes, sur la base des décisions du Congrès, de l'Assemblée des délégué-e-s et du Comité directeur ;
 - b. la mise en œuvre de la politique du parti ;
 - c. le travail d'information politique et les campagnes politiques
3. En cas d'extrême urgence, la présidence a la latitude de prendre les mesures qui s'imposent pour le bien du parti. Les décisions ne relevant pas de sa compétence doivent être soumises au plus vite à la ratification des organes compétents.
4. La présidente ou le président du parti dirige les séances

Article 19a | Co-président-e-s

- 1. Au lieu d'un-e président-e, le Congrès peut élire deux co-président-e-s aux droits égaux.**
- 2. Les deux co-président-e-s s'entendent pour partager les domaines de responsabilité au moyen d'un cahier des charges et en informent la Présidence.**
- 3. Ils ou elles sont représenté-e-s au sein du Comité directeur et de la Présidence et disposent d'une voix chacun-e. Ils ou elles déterminent qui des deux préside la session. La voix du ou de la président-e est prépondérante.**
- 4. En cas de démission d'un-e co-président-e ou d'impossibilité d'exercer sa fonction, la fonction des deux co-président-e-s prend fin et une nouvelle élection est organisée.**

Proposition du Comité directeur : Acceptation.

A-1 Baptiste Hurni : Proposition de modification des statuts (article 14)

*Modification de l'article 14, alinéa 2c (**en gras**) : augmentation du nombre de vice-président-e-s*

Motivation de l'amendement

Le Parti socialiste suisse (PSS) est un parti extrêmement riche en personnalités et doit représenter toute la diversité de notre mouvement. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'assurer une présidence particulièrement diversifiée et représentative des divers engagements, régions linguistiques et nuances de notre parti. Cet élargissement permettrait à plus de camarades motivé-e-s et compétent-e-s de s'engager pour le bien de notre parti. Il nous semble que cette manière de procéder, sans nuire à l'efficacité des organes décisionnels, permet une plus grande diversité synonyme de richesse pour notre mouvement.

Article 14 | Le Congrès ordinaire

1. Le Congrès ordinaire se tient tous les deux ans.
2. Ses compétences englobent notamment:
 - a. l'adoption des rapports du Comité directeur, du Groupe socialiste aux Chambres fédérales ;
 - b. la décision concernant le montant des cotisations des membres, dans la mesure où l'Assemblée des délégué-e-s n'est pas compétente ;
 - c. l'élection de la présidente ou du président du parti, de deux à ~~cinq~~ **sept** vice-président-e-s et de trois autres membres du Comité directeur ;
 - d. les décisions concernant les propositions des organes et des organisations compétents ;
 - e. le lancement et le soutien au lancement d'initiatives populaires si la majorité de deux tiers des votant-e-s est acquise ;
 - f. l'adoption du programme ;
 - g. la fixation des objectifs politiques tous les quatre ans ;
 - h. la révision des statuts ;
 - i. les recours contre l'exclusion d'une section par l'Assemblée des délégué-e-s.

Proposition du Comité directeur : Le Comité directeur communiquera sa recommandation après sa séance du 9 octobre 2020.

Élection de la présidence

Se retire :

- **Christian Levrat**, conseiller aux Etats (FR)

Une candidature pour une Co-présidence a été déposée, ainsi qu'une candidature individuelle :

- **Mattea Meyer**, conseillère nationale (ZH), et
Cédric Wermuth, conseiller national (AG)
- **Martin Schwab**, PS Nidau

Les dossiers de candidatures se trouvent sous www.pssuisse.ch/congres2020.

Élection à la Vice-Présidence

Se retirent :

- **Marina Carobbio**, Conseillère des États (TI)
- **Tamara Funicello**, Conseillère nationale (BE)
- **Beat Jans**, Conseiller national (BS)

Se représentent :

- **Barbara Gysi**, Conseillère nationale (SG)
- **Ada Marra**, Conseillère nationale (VD)

Les candidatures suivantes ont été déposées :

- **Jacqueline Badran**, conseillère nationale (ZH)
- **Angelo Barrile**, conseiller national (ZH)
- **Samuel Bendahan**, conseiller national (VD)
- **Martine Docourt**, co-présidente des Femmes* socialistes suisses
- **Ronja Jansen**, présidente de la JS Suisse
- **Jon Pult**, conseiller national (GR)
- **Bruno Storni**, conseiller national (TI)

Les dossiers de candidatures se trouvent sous www.pssuisse.ch/congres2020.

Élection des membres du Comité directeur

Trois membres du Comité directeur sont directement élu-e-s par le Congrès.

Se retire :

- **Gabriela Suter**, Conseillère nationale (AG)

Se représentent :

- **Andreas Burger**, PS Zurich
- **Mario Carera**, COLA (coordination latine)

Les candidatures suivantes ont été déposées :

- **Laura Riget**, PS Tessin
- **Nina Schläfli**, PS Thurgovie

Les dossiers de candidatures se trouvent sous www.pssuisse.ch/congres2020.

Règlement des commissions du PS Suisse

S'appuyant sur l'article 24 al. 4 des statuts du PS Suisse, le présent règlement règle les modalités de nomination, d'organisation et de fonctionnement des commissions du PS Suisse (commissions spécialisées). Le présent règlement complète les statuts du PS Suisse.

1) Fonction et tâches des commissions spécialisées

- a) Les commissions spécialisées contribuent à la formation de l'opinion politique du parti et du groupe parlementaire dans le domaine de spécialisation concerné. Elles servent à mettre en réseau le groupe parlementaire avec les membres du parti et les expert-e-s.
- b) Les commissions spécialisées soutiennent les comités du parti et du groupe parlementaire à propos d'une sélection de thèmes dans le domaine de spécialisation concerné.

2) Affiliation aux commissions spécialisées

- a) L'affiliation aux commissions spécialisées est ouverte à tous les membres du PS Suisse, des organes du PS Suisse et de la Jeunesse socialiste suisse.
- b) Les membres rejoignent la commission spécialisée concernée par une déclaration écrite ou orale adressée au secrétariat central.

3) Nomination et dissolution d'une commission spécialisée

- a) Les commissions spécialisées sont nommées par l'Assemblée des délégué-e-s du PS Suisse.
- b) Une demande de nomination d'une nouvelle commission spécialisée doit décrire son domaine de spécialisation et désigner le/la secrétaire politique compétent-e en consultation avec le département politique. Parallèlement à cette nomination, l'Assemblée des délégué-e-s élit la présidence de la commission spécialisée.
- c) L'Assemblée des délégué-e-s a le droit de dissoudre une commission spécialisée existante.

4) Élection de la présidence de la commission spécialisée

- a) L'Assemblée des délégué-e-s élit le/la président-e des commissions spécialisées ou une coprésidence. S'il s'agit d'une coprésidence, l'Assemblée des délégué-e-s assure une représentation équilibrée des genres et des régions linguistiques.
- b) La commission spécialisée peut nommer un/e vice-président-e. La vice-présidence agit en tant que soutien et suppléance de la présidence.

5) Tâches de la présidence des commissions spécialisées

- a) Le/La président-e ou la coprésidence, assisté-e du/de la secrétaire politique, détermine les sujets dont le traitement incombe à la commission spécialisée, ainsi que la date, le lieu, l'heure, les points de l'ordre du jour et les intervenant-e-s des réunions de la commission spécialisée.
- b) La présidence dirige les réunions.

- c) La présidence est responsable de la coordination des travaux de commission avec les responsables des délégations des commissions parlementaires concernées du Conseil national et du Conseil des États.
- d) La présidence est responsable de l'établissement des rapports destinés aux commissions spécialisées du parti et du groupe parlementaire.

6) Tâches du/de la secrétaire politique

- a) Le/la secrétaire politique fournit un soutien technique et administratif à la commission spécialisée.
- b) Le/La secrétaire politique assiste la présidence de la commission spécialisée dans la planification et la conduite des réunions.
- c) Le/La secrétaire politique se charge d'envoyer les convocations aux réunions des commissions spécialisées ainsi que la documentation et les informations contextuelles qui s'y rapportent directement.

7) Réunions des commissions

- a) Les commissions spécialisées se réunissent au moins une fois par an à Berne, généralement pendant les sessions du Conseil national et du Conseil des États. Des réunions en dehors des sessions et dans d'autres lieux que Berne sont possibles. Des rencontres sont également possibles sous forme de conférences ou virtuellement. La présidence de la commission spécialisée et le/la secrétaire politique compétent-e veillent à ce que les convocations aux réunions soient envoyées suffisamment tôt.
- b) Outre les membres ordinaires de la commission spécialisée concernée, d'autres membres intéressés du PS, des organes et de la Jeunesse socialiste suisse peuvent participer après consultation de la présidence ou du/de la secrétaire politique responsable. Les intervenant-e-s et les représentant-e-s des organisations amies sont également autorisé-e-s à participer sur invitation de la présidence de la commission spécialisée.

Proposition du Comité directeur : Acceptation.

Élections à la Présidence des commissions spécialisées

Les commissions spécialisées « Politique agricole », « Environnement, énergie et aménagement du territoire », « Transport et communication », « Politique extérieure » et « Recherche, formation et culture » sont soumises à de nouvelles élections.

Les présidences des autres commissions restent les suivantes :

Commission spécialisée « Politique en matière de réseaux »

Présidence : Min Li Marti, conseillère nationale, et Andreas Burger, membre du Comité directeur du PS Suisse

Commission spécialisée « Politique sociale et de la santé »

Présidence : Yvonne Feri, conseillère nationale

Commission spécialisée pour la paix et la sécurité

Présidence : Priska Seiler Graf, conseillère nationale

Commission spécialisée « Economies et finances »

Présidence : Susanne Leutenegger Oberholzer, ancienne conseillère nationale

Commission spécialisée « Migration et intégration »

Présidence : Cédric Wermuth, conseiller national, et Mustafa Atici, conseiller national et président du PS Migrant-e-s

Commission spécialisée « Orientation sexuelle et identité de genre »

Présidence : Angelo Barrile, conseiller national, et Muriel Waeger

Commission spécialisée « Politique agricole »

Beat Jans quitte la Présidence de la Commission spécialisée « Politique agricole ». Für den frei werdenden Sitz stellen sich Samuel Bendahan und Martina Munz als Co-Präsidium zur Wahl.

Curriculum Vitae Martina Munz

Geboren am 26. Dezember 1955,
wohnhaft in Hallau SH, vier Kinder



Nationalrat

- Nationalrätin seit 9. September 2013
- Mitglied UREK (Kommissionen für Umwelt, Raumplanung und Energie)

Kantonsrätin

- Kantonsrätin von 200-20017

Sozialdemokratische Partei

- Mitglied Parteivorstand und Geschäftsleitung SP Kanton Schaffhausen seit 2006
- Präsidentin SP Kanton Schaffhausen 2009 bis März 2015

Ausbildung

- Ingenieurin Agronom ETH
- Berufsschullehrerin, Höheres Lehramt für Berufsschulen, Universität Zürich

Curriculum Vitae Samuel Bendahan

Samuel Bendahan

 Né le 11.06.1980

 Samuel.Bendahan@parl.ch

 Ch. De Montmeillan 10, 1005 Lausanne, Canton de Vaud



Engagements politiques

-  Dès juin 2017 **Conseiller national**
Membre de la Commission de l'Economie et des redevances (WAK, dès 2019)
Membre de la Commission des Finances (FK, 2017-2019)
-  2012-2017 **Député au Grand Conseil vaudois**
Membre de la Commission des Finances
-  2011-2012 **Conseiller Communal à Lausanne**
Membre de la Commission des Finances
-  Dès 2009 **Membre du Parti Socialiste Suisse, Vaudois et Lausannois**
Membre du comité directeur du PS Vaudois, président de la commission de l'économie et de la fiscalité du parti cantonal jusqu'en 2013



Activités Associatives

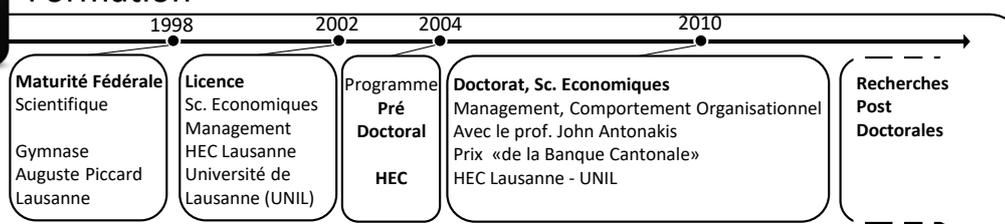
-  **Président, Fédération Suisse Lire et Ecrire**
-  **Président du Conseil d'Administration,**
Le Bled, Coopérative sociale d'habitation et d'habitants
-  **Membre du comité central**
Association Transports et Environnement
-  **Président du Comité,**
Gymnase du Soir (VD)

Activités Professionnelles

-  **Maître d'Enseignement et Recherche,**
Sc. Economiques (UNIL)
Collège des Humanités (EPFL)
-  **Président, BSC Association,**
conseil et soutien gratuit aux organisations syndicales
-  **Membre du Conseil d'Administration,**
Banque Cantonale Neuchâteloise,
Membre du comité d'audit et risques



Formation



Enseignement et Recherche

Enseignement Université, HES, Formations syndicales (Movendo)
Economie, Economie comportementale, Econométrie, Finance, Prise de décision, Leadership, Gouvernance, Comportement Organisationnel, Systèmes politiques, ...
25 publications dans des revues scientifiques, conférences et chapitres de livre



Compétences

Langues: Français, Allemand, Anglais
Informatique: Bureautique, programmation et développement, bases de données, logiciels d'édition d'images et de vidéo, ERP, statistiques



Loisirs et intérêts

Théâtre (mise en scène)
Vulgarisation Scientifique
Cuisine et gastronomie
Jeux vidéo, Séries TV

Proposition du Comité directeur : Élection de Martina Munz et de Samuel Bendahan comme co-président-e-s.

Commission spécialisée « Environnement, énergie et aménagement du territoire »

En ne se représentant pas au Conseil national, Silva Semadeni quitte également la Présidence de la Commission spécialisée « Environnement, énergie et aménagement du territoire ». Gabriela Suter présente sa candidature pour ce siège vacant.

Curriculum Vitae Gabriela Suter

1972, Aarau

Persönliche Daten

in Partnerschaft lebend, zwei Kinder (1999 und 2008)
www.gabrielasuter.ch; gabriela.suter@parl.ch



Berufliche Tätigkeiten

- 2018–2019 Leiterin Personal und stv. Geschäftsführerin eines Vereins für Kinderbetreuung
- seit 2015 Selbständige Historikerin
- 2005–2014 Gymnasiallehrerin für Geschichte und Staatslehre, Akzentfach Geistes- und Sozialwissenschaften sowie Projektunterricht
- 2002–2005 diverse Stellvertretungen an Berufsmaturitätsschulen, Kantonsschulen und Bezirksschulen
- 1996–1997 Deutschlehrerin für Asylsuchende in einem Durchgangszentrum
- 1994–2005 Mitarbeiterin in einer Buchhandlung

Aus- und Weiterbildung

- 2015–2017 MAS Nonprofit und Public Management (FHNW)
- 2014 CAS Social Media Management und Campaigning (HWZ)
- 2005 Höheres Lehramt Mittelschulen in Geschichte und Deutsch
- 1993–2004 Geschichts- und Germanistikstudium an den Universitäten Zürich und Perugia (Werkstudentin). Lizentiat in Allgemeiner Geschichte, Neuerer Deutscher Literaturwissenschaft und Deutscher Sprachwissenschaft

Politisches Engagement

- seit 2019 Nationalrätin SP Aargau, Mitglied Kommission Umwelt, Raumplanung und Energie
- seit 2018 Mitglied Geschäftsleitung SP Schweiz
- seit 2018 Präsidentin SP Kanton Aargau
- 2017–2019 Grossrätin SP Aargau, Mitglied Kommission Umwelt, Bau, Verkehr, Energie und Raumordnung
- seit 2016 Vorstandsmitglied Verein Aarau Mobil („Aarauer Städteinitiative“)
- seit 2014 Mitglied Geschäftsleitung SP Kanton Aargau
- seit 2010 Vorstandsmitglied Verein esak („Energienstadt Aarau konkret“)
- 2013–3/2018 Vorstandsmitglied SP Stadt Aarau, 3/2015–3/2018 Präsidentin
- 2006–2017 Mitglied Museumskommission Stadt Aarau
- 2006–2017 Einwohnerrätin SP Aarau, Mitglied Sachkommission (2006–2010) sowie Finanz- und Geschäftsprüfungskommission (2010–2014)
- 2006–2013 Mitglied Einbürgerungskommission Stadt Aarau

Proposition du Comité directeur : Élire Gabriela Suter.

Commission spécialisée « Transport et communication »

Après son départ du Conseil national, Philipp Hadorn quitte également la Présidence de la Commission spécialisée « Transport et communication ». Bruno Storni présente sa candidature pour ce siège vacant.

Curriculum Vitae Bruno Storni

Watt d'Or 2010 (Premio Ufficio Federale dell'Energia)

Data di nascita 17 agosto 1954
 Stato civile Sposato, 3 figli, 3 nipotini
 Domicilio Gordola TI
 Lingue nazionali + inglese



Formazione

1973-1976 Ecole d'Ingénieurs de l'Etat de Vaud Yverdon
 Diplome d'Ingénieur en Electronique ETS
 PRIX DE LA FONDATION HASLER-WERKE BERNE
 1981-1982 Ingenieurschule Bern HTL (Schweizer Software Schule) NDS
 Software Engineering NDS

Mandati pubblici e politici

1996-2000 **Consigliere Comunale** Gordola
 2000-2001 **Municipale** Gordola
 Presidente Azienda Acqua Potabile Gordola (vincitrice Watt d'Or 2010)
 2011-2019 Membro del **Gran Consiglio** del Canton Ticino
 Membro Commissione Speciale Energia (Presidenza 2015)
 Membro Commissione Speciale Pianificazione del Territorio (presidenza 2014)
 Membro Commissione Speciale Bonofiche Fondiarie (Presidenza 2016)
 Membro Commissione Gestione e Finanze
 Membro Commissione Controllo Mandato Pubblico Azienda Elettrica Cantonale
 2012- Membro Comitato Centrale **ATA ATE VCS**
 Vicepresidente ATA ATE VCS dal 2018
 2012 - Membro Comitato Centrale **Swiss Engineering STV**
 Vicepresidente Swiss Engineering STV dal 2018
 Membro IFK Energie, Mobilità und Umwelt Swiss Engineering STV
 2019 - Membro del **Consiglio Nazionale**
 Membro Commissione Trasporti e Telecomunicazioni
 2016 Membro Consiglio di Fondazione Istituto Ricerche Solari Locarno **FIRSOL**

Comitati tecnici e scientifici

1992-1993	Membro Groupe de Travail Formation a Distance Ufficio Federale per l'Educazione e la Scienza (UFES)
1995-2000	Member of the European Space Agency ESA Consultative Committee for Data Handling Standard (CCDHS)
1997-2007	Membro Commissione Federale per le Questioni Spaziali (CFAS) Membre du Comité de politique technologique de la CFAS
2002-2007	Member of ESA's Working Group for use of CAN in Space Application
2009-2016	Member of European Consortium for Space Standardisation working group ECSS E50-15 CAN Bus in Spacecraft Onboard Applications

Attività professionali e insegnamento

1998-2019	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana SUPSI Docente Ricercatore. Corsi Microcontrollori, Informatica Tecnica
2007-	Ecole Polytechnique Fédérale Lausanne EPFL Chargé de cours: Spacecraft avionics systems architectures and processors
1977-1980	AUTOPHON AG (Solothurn) now ASCOM AG Électronics Design Engineer for telecommunication systems Autophon SE20 (hybrid integrated circuits based handheld transceiver) https://www.youtube.com/watch?v=OijfWx8i_Y
1980-1982	GHIELMETTI AG (Solothurn) Electronics Systems Design Engineer and Project manager computer peripheral devices Application engineer and Sales support at Ghielmetti England
1982-1985	BORER ELECTRONICS AG (Solothurn) Electronics Systems Design Engineer and Project manager on space technology projects for European Space Agency Technology research programmes and missions e.g. GIOTTO ESA's Spacecraft for Halley Comet study, OLYMPUS ESA's Large Telecom satellite (LSat), EURECA European REtrieveable CARRIER, transported into and from orbit by NASA's Space Shuttle.
1985-1986	ASTROL SA (Gordola) Electronics Systems Design Engineer and Project manager on several projects on industrial automation and automated test systems for electronics sub and system components
1986 -	ADELSY (Riazzino) Ufficio di Ingegneria Elettronica e Informatica Electronics Systems Design Engineer and Project manager on space technology for European Space Agency, European Aerospace Industry. Contracts on Exomars ESA's mission to Mars, Rosetta ESA's robotic mission 67P/CG Comet, XMM Newton XRay Multi Mirror mission, INTEGRAL International Gamma-Ray Astrophysics Laboratory, SOHO Solar Heliospheric Observatory, ENVISAT Environmental Satellite (Schiapachy instrument), ISO Infrared Space Observatory, SAX Satellite per Astronomia a raggi X, Columbus European ISS module. Development of electronics and ICT components and systems for Energy management systems, Uninterrupted Power Supply equipment (Inverter), Telecommunication equipment DSL, Computer Integrated for general Manufacturing and Electronics Industry.

Proposition du Comité directeur : Élire Bruno Storni.

Commission spécialisée «Politique extérieure»

Carlo Sommaruga a annoncé son retrait de la Présidence de la Commission spécialisée «Politique extérieure». Fabian Molina présente sa candidature pour ce siège vacant.

Curriculum Vitae Fabian Molina

Personalien

Name: Molina
Vorname: Fabian
Adresse: Hallwylstrasse 31
CH-8004 Zürich
Telefon: +41 79 781 12 28
E-Mail: fabian.molina@parl.ch
Geburtsdatum: 8. Juli 1990
Nationalität: Schweiz
Bürgerort: St. Gallen SG
Zivilstand: Ledig



Sprachen

Deutsch: Muttersprache
Französisch: Sehr gute schriftliche und mündliche Kenntnisse
Englisch: Sehr gute schriftliche und mündliche Kenntnisse
Spanisch: Gute schriftliche und mündliche Kenntnisse

Bildung

1997 – 2006: Primar- und Sekundarschule in Illnau (Schulhaus Hagen)
2006 – 2010: Kantonsschule Büelrain, Winterthur
2011: Eidgenössische Matura (Schwerpunkt: Wirtschaft und Recht)
2011 – 2017: Studium Geschichte und Philosophie, Zürich und Madrid

Beruf

2008 – 2009: Zeitungs- und Werbungsverteilungen, Illnau
2009 – 2010: Telefonbefragungen DemoSCOPE, Research und Marketing, Winterthur
2010: Praktikum im Zentralsekretariat der JUSO Schweiz, Bern
2011 – 2013: Gewerkschaftssekretär Unia Zürich-Schaffhausen, Zürich
2013 – 2014: Nationaler Jugendsekretär Gewerkschaft Unia, Bern
2014 – 2016: Präsident JUSO Schweiz, Bern
2016 – 2018: Persönlicher Mitarbeiter Nationalrätin Barbara Gysi
2017 – 2018: Wissenschaftlicher Mitarbeiter SWISSAID, Bern
2018 – 2019: Co-Präsident SWISSAID, Bern

Politisches und soziales Engagement

- Mitglied Vorstand SP Illnau-Effretikon (2007-2009)
- Gründungspräsident JUSO Illnau-Effretikon (2008-2009)
- Vize-Präsident Schülerorganisation (SO) Kantonsschule Bülrain (2008)
- Co-Präsident JUSO Kanton Zürich (2009-2012)
- Mitglied Geschäftsleitung SP Kanton Zürich (2012-2015)
- Gemeinderat (Legislative) Illnau-Effretikon (2010-2016)
- Vorstand Trägerverein Jugendtreff FUNKY, Illnau (2016-2018)
- Vizepräsident SP Schweiz (2014-2016)
- Präsident SWISSAID Zürich (2017-2019)
- Seit 2010: Mitglied Geschäftsleitung SP Bezirk Pfäffikon
- Seit 2014: Mitglied Geschlechterkommission (GeschKo) SP Kanton Zürich
- Seit 2018: Nationalrat, Mitglied Aussenpolitische Kommission (APK-N)
- Seit 2018: Stiftungsrat SWISSAID – Stiftung für Entwicklungszusammenarbeit
- Seit 2019: Nationalrat, Mitglied Aussenpolitischen Kommission (APK-N) und Geschäftsprüfungskommission (GPK-N)

Mitgliedschaften

- Amnesty International
- CIVIVA – Schweizerischer Zivildienstverband
- Denknetz
- Forum 21, Illnau-Effretikon
- Greenpeace
- Gruppe Schweiz ohne Armee (GSoA)
- Mieterinnen- und Mieterverband Zürich
- Neue Europäische Bewegung Schweiz (NEBS)
- Nora & The Gang – Das Theatersyndikat
- Public Eye
- Schweizerische Gesellschaft für Geschichte (SGG)
- Solidar Suisse
- Unia

Proposition du Comité directeur : Élire Fabian Molina.

Commission spécialisée « Recherche, formation et culture »

Martina Munz a annoncé son retrait de la Présidence de la Commission spécialisée « Recherche, formation et culture ». Mustafa Atici présente sa candidature pour ce siège vacant.

Curriculum Vitae Mustafa Atici

Persönliche Daten

Name: Atici
 Vorname: Mustafa
 Geburtsdatum: 2. Oktober 1969
 Geburtsort: Elbistan (Türkei)
 Nationalität : Schweiz/Türkei
 Familienstand: verheiratet, 2 Kinder
 Freizeit/Interessen: Freunde, Lesen, Kultur, Natur



Ausbildung

Universitätsstudium in der Schweiz
 1996-1998 Master of Advanced European Studies Studium am Europa-Institut der Universität Basel, Abschluss mit dem MAES
 1992-1995 Studium der Wirtschaftswissenschaften an der Universität Basel
 Universitätsstudium in der Türkei

Berufliche Tätigkeit in der Schweiz

Seit 1996 Selbständiger Unternehmer im Bereich Gastronomie und Lebensmittelimport

Politische Tätigkeit

2001 Eintritt die SP-Basel-Stadt
 2005-2019 Grossrat und Mitglied der Finanzkommission
 2010-2014 Mitglied des SP-Fraktionsvorstandes
 Seit 2012 Präsident der SPS-MigrantInnen
 2013/2017 Vize-Präsident der SP Basel-Stadt
 Seit 2018 Co-Präsident der Fachkommission Migration / Integration der SPS
 Seit 2019 Nationalrat der SP Basel-Stadt und Mitglied der Kommission Wissenschaft, Bildung und Kultur

Politische Themenschwerpunkte

Bildungspolitik
 Wirtschafts- und Finanzpolitik
 Migration und Integration

Soziale Tätigkeiten

Präsidentschaften GGG-Migration, Basel
 Vorstandsmitgliedschaften Neue Helvetische Gesellschaft NHG, Basel
 Gewählte Stimme
 sowie aktive Mitgliedschaften in diversen Vereinen und Organisationen

Empfehlung der Geschäftsleitung: Élire Mustafa Atici.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : AFFAIRES STATUTAIRES

Adoption du rapport d'activité 2018/2019

Le rapport de gestion 2018/2019 du PS Suisse est publié et consultable sur internet (www.pssuisse.ch/congres2020).

Crédit additionnel au budget 2020 : processus participatif en lien avec le document sur le climat

Contexte

À l'occasion de l'Assemblée des délégué-e-s qui s'est déroulée à Berne à la fin du mois de novembre 2019, les Femmes* socialistes suisses ont demandé au PS Suisse de présenter un document sur la politique climatique, la justice sociale et l'égalité des sexes. Un document abordant ces thématiques a été élaboré. Il aurait dû être soumis à discussion lors de l'AD du 27 juin 2020 prévue à Glaris, mais la crise du coronavirus a gâché ce plan. En raison de la tenue « virtuelle » de l'AD du 27 juin, il est apparu clairement qu'il ne serait pas possible de discuter d'un document très fouillé sous cette forme.

Afin de remplacer la discussion inscrite au programme de l'AD en question, la présidence a donc décidé de lancer un processus participatif virtuel en lien avec le document sur le climat présenté – un papier de position consistant et détaillé qui propose des mesures dans tous les domaines d'action. Ce processus a été mis sur les rails par le « groupe de suivi Organisation et Projets » (GSOP) – qui travaille pour le PS Suisse sur mandat de la direction – et est exécuté par les membres du groupe en collaboration avec le Secrétariat central. Ce processus durera environ six mois et il est divisé en deux phases (phase des expert-e-s, phase pour tous les membres du parti). Une grande partie du travail a été et est accomplie à titre bénévole, mais le temps nécessaire dépasse les limites d'un « projet de milice » au sens strict. Les différents membres du GSOP seront donc indemnisés pour une partie de leur charge de travail, ce qui nécessite un crédit additionnel par rapport au budget.

Budget approximatif

300 heures de travail, dont 150 rémunérées (100.- /h)	15 000
Total	15 000

Financement

Les dépenses peuvent être entièrement compensées par des économies dans le budget prévu pour les assemblées des délégué-e-s et les congrès (économies du fait de l'AD virtuelle de la fin du mois de juin et de l'annulation de l'AD prévue à Sierre à la fin du mois d'octobre).

Requête

Pour la mise en œuvre du processus participatif, un crédit additionnel de 15 000 francs est demandé sur les comptes 2020.

Proposition du Comité directeur : Acceptation.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : RECOMMANDATIONS DE VOTE POUR LES VOTATIONS FÉDÉRALES DU 29 NOVEMBRE 2020

Initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » (Initiative pour des multinationales responsables)

Contexte

L'initiative pour des multinationales responsables (KOVI/IPMR) demande l'application du principe selon lequel les entreprises suisses doivent respecter les normes environnementales internationales et les droits de l'Homme reconnus aussi à l'étranger. Cela vaut tant pour leurs propres activités et opérations (affaires) que pour les activités et opérations des sous-traitants placés sous le contrôle de sociétés suisses. Les entreprises suisses devraient donc pouvoir être poursuivies pour les préjudices résultant de telles violations des droits de l'Homme et des dispositions relatives à la protection de l'environnement – et en être tenues pour responsables – aussi devant les tribunaux suisses.

Cette initiative a été déposée, munie de plus de 120 000 signatures valides, le 10 octobre 2016 par un comité bénéficiant d'un large soutien de la société civile et du monde politique. Le Conseil fédéral dit non à cette initiative. Lors de la session d'été de 2020, le Conseil des États a rejeté l'initiative pour des multinationales responsables par 30 voix contre et 13 voix pour (2 abstentions), le Conseil national par 108 voix contre et 88 voix pour (2 abstentions). Le groupe parlementaire PS a soutenu l'initiative pour des multinationales responsables à l'unanimité. Celle-ci passera dans les urnes le 29 novembre 2020.

Appréciation du projet

Pour le Comité directeur, il est à vrai dire évident que les sociétés suisses et les entreprises qu'elles chapeautent doivent respecter les réglementations relatives aux droits de l'Homme et à la protection de l'environnement aussi à l'étranger. Il va également sans dire que les entreprises suisses doivent être tenues pour responsables si la violation des droits de l'Homme et des réglementations environnementales cause des préjudices. Renoncer à un régime de responsabilité, ce serait un peu comme adopter un système où il y aurait des règles de circulation, mais pas d'amendes (de circulation). C'est en Suisse que se trouve le siège principal de nombreuses entreprises qui mènent des activités et des affaires dangereuses à l'étranger (par exemple dans le secteur des matières premières). Notre époque exige que ces entreprises assument la responsabilité des activités qu'elles mènent à l'étranger aussi en Suisse. Car le système judiciaire de ces pays est souvent faible, voire ne fonctionne pas. En tant que grande place économique et « gardienne » des droits de l'Homme, la Suisse a donc la responsabilité de veiller à ce que les victimes des violations des droits de l'Homme et des atteintes à l'environnement commises par des sociétés suisses ou leurs entreprises actives à l'étranger puissent faire valoir leurs droits en Suisse.

Proposition du Comité directeur : Recommandation de vote : OUI

Initiative populaire « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre » (initiative contre le commerce de guerre) »

Contexte

L'initiative du GSsA (Groupe pour une Suisse sans armée) exige l'interdiction de tout type de financement (crédits, prêts, dons, acquisition d'actions, parts de placements collectifs de capitaux ou de produits structurés) des producteurs de matériel de guerre par la Banque nationale suisse, les institutions de la prévoyance étatique et professionnelle et les fondations suisses. En outre, la Confédération doit travailler au niveau national et international pour s'assurer que les conditions imposées aux banques et aux compagnies d'assurance sont identiques. Sont considérées comme des producteurs de matériel de guerre les entreprises qui réalisent au moins 5 % de leur chiffre d'affaires avec du matériel de guerre. Font exception à cette règle les appareils servant au déminage humanitaire ainsi que les armes de chasse et les armes de sport et les munitions correspondantes.

Lors de l'Assemblée des délégué-e-s du PS Suisse qui s'est tenue à Bellinzone le 1^{er} avril 2017, il a été décidé de soutenir l'initiative. Depuis lors, le PS Suisse est également membre de l'alliance et le PS compte plusieurs membres au sein du comité d'initiative. Le 20 juillet 2018, l'initiative a abouti, avec 104 612 signatures. Le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des États rejettent l'initiative sans contre-projet. Le groupe parlementaire PS avait mené campagne pour une contre-proposition. Après le non-aboutissement de celle-ci, il a apporté son soutien unanime à l'initiative au Parlement.

Appréciation

La direction du PS Suisse recommande de voter oui.

Le PS s'engage depuis longtemps pour que les placements financiers soient faits de manière durable. Ainsi, dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, qui a toujours été soutenu par le PS, la Suisse est déjà obligée d'aligner ses flux financiers sur les impératifs de la protection du climat. L'objectif de l'initiative – interdire le financement du commerce de guerre – va donc dans une direction dans laquelle le PS est engagé depuis des décennies.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, il n'y a jamais eu autant de personnes en fuite qu'aujourd'hui. La plupart des gens fuient les guerres actuelles ou les conséquences des conflits armés passés. En cherchant à diminuer le nombre d'armes utilisées dans les zones de guerre, l'initiative contribue à combattre les causes de la fuite.

Une autre raison pour laquelle le Comité directeur du PS Suisse recommande de voter oui est que cette initiative renforce la crédibilité de la politique étrangère et de sécurité de la Suisse. La tradition humanitaire est une valeur fondamentale de notre pays. Il y a cependant contradiction dès lors que l'argent venant de la Suisse alimente les conflits mêmes pour lesquels elle recherche des solutions diplomatiques. Pour son rôle de médiatrice, il est important que la Suisse ne soit pas perçue comme partielle en raison d'investissements dans l'industrie du matériel de guerre.

Enfin, l'initiative a le mérite de donner aux citoyen-ne-s suisses un droit de regard sur la gestion de la richesse nationale. Aujourd'hui, la Banque nationale suisse décide seule où et comment elle veut investir la fortune nationale suisse. Dans le domaine des caisses de pension, les citoyen-ne-s suisses n'ont, là non plus, guère leur mot à dire dans les décisions prises en matière d'investissements. Le droit d'avoir voix au chapitre dans ces décisions mérite toutefois d'être soutenu.

Proposition du Comité directeur : Recommandation de vote: OUI.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITIONS ET RÉSOLUTIONS

R-1 du PS International : Le Conseil fédéral et les cantons doivent créer un système de vote électronique pour les Suisses et Suissesses de l'étranger !

La société suisse s'internationalise. Au cours de leur biographie, de plus en plus de Suisses et Suissesses passent des périodes plus ou moins longues à l'étranger. Beaucoup reviennent tôt ou tard. Il est donc justifié que la Constitution fédérale leur garantisse l'exercice de leurs droits politiques pendant leur séjour à l'étranger.

Cependant, un grand nombre de Suisses et Suissesses de l'étranger ne peuvent pas exercer leurs droits politiques constitutionnels. Aujourd'hui, trop souvent, les documents électoraux et de vote arrivent trop tard. Seul le vote électronique garantit que tous les membres de la Cinquième Suisse puissent voter. L'envoi des documents électoraux et de vote par e-mail n'est pas une alternative valable. Cette chaîne est trop vulnérable aux abus de toutes sortes. Même en Suisse, de nombreuses personnes handicapées dépendent du vote électronique pour pouvoir exercer leur droit de vote sans restriction.

La création d'un canal de vote électronique répond à un besoin évident des Suisses et Suissesses de l'étranger. Les chiffres de la participation électorale de la Cinquième Suisse dans les cantons où le vote électronique était disponible en 2015 en sont la preuve impressionnante. Là, la participation des électeurs et électrices en 2015 a été beaucoup plus élevée qu'en 2019, lorsque le canal de vote électronique a été fermé. Dans le canton de Genève, par exemple, 31,8 % des Suisses de l'étranger ont participé aux élections de 2015 grâce au vote électronique. En 2019, ce chiffre est tombé à 21,4 % en raison de l'absence de vote électronique, de même dans le canton d'Argovie de 28,8 % à 18,2 % et dans le canton de Lucerne de 32,1 % à 23,7 %.

Hélas, les deux systèmes de première génération utilisés auparavant pour les essais pilotes ne sont plus disponibles. En juin 2019, le canton de Genève a retiré son système de vote électronique CHVote utilisé par six cantons (AG, BE, GE, LU, SG, VD), tout comme la Poste début juillet 2019 ; son système était utilisé par quatre cantons (BS, FR, NE, TG).

Pour le PS, il est clair que les citoyens et citoyennes suisses vivant à l'étranger doivent pouvoir exercer leur droit constitutionnel de participer aux élections et aux votes. Plus que jamais, le Conseil fédéral et les cantons doivent s'efforcer de mettre en place un système de vote électronique fiable, digne de confiance et financièrement supportable notamment pour la Cinquième Suisse et les personnes handicapées. En particulier, il convient d'examiner si une nouvelle institution publique peut continuer à développer le code source de Genève en coopération avec la communauté scientifique.

Un plus grand engagement des pouvoirs publics est essentiel pour faire avancer les systèmes de vote électronique de deuxième génération avec des mécanismes de sécurité améliorés. C'est évident : la sécurité doit primer sur la vitesse. Cependant, ceux qui parlent de

sécurité ne s'intéressent pas toujours à la sécurité. Au contraire, cet argument est souvent utilisé comme prétexte pour susciter une méfiance fondamentale à l'égard des autorités et des nouvelles technologies. Les institutions suisses et la force d'innovation de la Suisse ne doivent cependant pas être rabaissées. Nous devons avoir confiance dans le fait que les autorités suisses et la place scientifique suisse peuvent établir un vote électronique sécurisé. Toute autre solution serait un signal fatal.

C'est pourquoi le PS demande

au Conseil fédéral

1. qu'un système de vote électronique fiable pour les Suisses et Suissesses de l'étranger soit effectivement mis en place et si possible disponible lors des élections fédérales de 2023 ;
2. qu'il assume – au-delà de son rôle de régulateur – le rôle de leadership pour le développement et la mise en place du système de vote électronique et s'engage d'une manière appropriée au financement ;

aux cantons qui n'ont pas encore une législation autorisant le vote électronique de procéder aux adaptations nécessaires pour assurer le vote électronique pour les élections fédérales de 2023.

Proposition du Comité directeur: Acceptation.

Le comité : Erich Bloch (Netanya, Israël), Pierre-Alain Bolomey (Mayens-de-Chamoson, Suisse), Christian Cornuz (Carresse Cassaber, France), Gaëlle Courtens (Rome, Italie), Gilles Dubochet (Bruxelles, Belgique), Clemens Staub (Berlin, Allemagne).

La résolution est soutenue par les autres membres suivants du PS International: Felice Bessosti (Milan, Italie), Felix Biegel (Altenmarkt, Allemagne), Franziska Bieri (Sofia, Bulgarie), Markus Blaser (Florence, Italie), Jacques Boillat (Serrekunda, Gambie), Peter Bosshard (Berkley, USA), Tobias Brandner (Hongkong, SAR), Vincent Croset (Oxford, UK), Denise Dafflon (Berkley, USA), Roland Erne (Dublin, Irlande), Günter Gaus (Düsseldorf, Allemagne), Peter Gehrig (Leck, Allemagne), Remo Gysin (Bâle), Lukas Hübner (Neufahrn, Allemagne), Christina Hug (Bad Fallingb., Allemagne), Arthur Jetzer (Berlin, Allemagne), Sarah Kämpf (Havannah, Cuba), Simon Koch (Mainhausen, Allemagne), Pascal Lottaz (Tokio, Japon); Thierry Lüscher (Le Cap, Afrique du Sud), Hans Lutz (Hongkong, SAR), Michel Piguet (Prague, Tchéquie), Sara Rellstab (Leeuwarden, Pays-bas), Eléna Riva (Paris, France), Carlo Sommaruga (Genève), Daniel Streich (Luz / Lagos, Portugal), Werner Stutz (Cala Ratjada, Espagne), Hans-Ulrich Tanner (Le Cap, Afrique du Sud), Raoul Thoos (Haarlem, Pays-bas), Roman Troxler (Berne / projets internationaux), Peter Üeltschi (Ciudadella de Menorca, Espagne), Elisabeth Veya (Londres, UK), Peter Vollmer (Berne et Berlin, Allemagne), Maha Weber (Kfar Hbab, Libanon).

A-2 Comité directeur du PS Fédération Thun : réorientation de la politique du parti

Requête

Le SP Fédération Thun a demandé que la question sociale soit davantage mise en avant dans la politique du PS. Le PS se bat pour une transformation écologique qui ne crée pas de nouvelles formes de pauvreté.

Motif

La transformation écologique et les attaques contre nos institutions de protection sociale sont des défis qui nous occuperont encore longtemps. Il est essentiel que chaque personne résidant dans notre pays bénéficie de sécurité sociale.

Proposition du Comité directeur : Acceptation.

Les auteurs/-trices de cette proposition enfoncent des portes ouvertes. Des rentes de qualité et sûres, une répartition équitable des richesses, une sécurité sociale pour toutes et tous – ces questions ont toujours été au cœur de la politique socialiste et continueront de l'être à l'avenir. C'est dans l'ADN du PS : dans tous les domaines politiques, il pense toujours aux conséquences sociales. Cela s'applique également, et a fortiori, à la politique climatique. C'est pourquoi l'Assemblée des délégué-e-s a adopté, le 30 novembre 2019, une résolution intitulée « Politique climatique » : le PS doit être le garant de la justice sociale » et a décidé d'élaborer un papier de position sur ce sujet. À cette fin, un large processus participatif avec des expert-e-s de l'intérieur et de l'extérieur du parti est en cours depuis l'été 2020. À partir d'octobre, le document, révisé sur la base des commentaires des expert-e-s, sera soumis à l'ensemble des membres pour participation. En 2021, la prise de position pour une politique climatique socialiste sera présentée aux organes du Parti.